

L'affaire politique autour de la maison paroissiale ou... lorsque le contribuable est invité à payer à plusieurs reprises!

Soyons honnêtes : Paieriez-vous au restaurant après le plat principal, pour payer à nouveau après le dessert? Certainement pas, le bon sens vous l'interdit!

Quant aux faits:

Dans les années 1950, l'ancien presbytère, qui se trouvait sur le parking près de l'église à Junglinster, a été démoli, la commune a construit la maison paroissiale d'aujourd'hui sur leur propriété. Les coûts totaux de 1958: environ 850 000 francs.

Pendant toutes ces années, la commune s'est occupée de l'entretien et de la rénovation du presbytère, à l'intérieur et à l'extérieur. En seulement 30 ans: 78.000 €

Peu de temps avant les élections de 1999, un vaste échange a eu lieu: la fabrique d'Église a échangé son sol (le parking d'aujourd'hui à 11 acres) contre la maison paroissiale (terrain à 6ar), et sans compensation! Valeur estimée au moment: 275 000 francs (6817 €). Que le prix fixe était déjà une farce à l'époque, est hors de question!

Dans le conseil municipal du 6 avril, il a été suggéré de racheter la propriété, y compris le presbytère pour 1.5million €, ce qui correspond à un gain de 22 000%. La propriété n'est même pas clairement définie!

L'indignation de la part de DP était grande, et un certain nombre de questions fondamentales ont été soulevées:

Trouvez-vous normal que lecontribuable – donc vous - paie une deuxième fois pour une maison qu'il a construite, payée et entretenue pendant 60 ans?

Trouvez-vous normal que les échevins CSV / LSAP ne pouvaient produire les actes notariés qui clarifient définitivement la propriété - et ont signé un compromis d'achat avant?

Trouvez-vous normal que les membres de la coalition CSV/SAP sont toujours prêts à payer 140.000 € de plus que l'expertise?

Trouvez-vous normal que l'expert facture à 60.000 € les arbres, les haies et les allées - la municipalité ayant planté des arbres et des haies et a maintenu au fil des années?

Le DP est réussi à ce que le projet a été retiré de l'ordre du jour. Le prix est bien trop élevé. Le DP est prêt à parler d'un prix réaliste.

Ce serait la deuxième opération entre la fabrique d'église et la commune après la vente de terrains à Bourglinster (1.450.000 €). L'argent servirait à acquérir pas moins de 5 appartements et 2 locaux commerciaux dans la nouvelle résidence près de l'église.

Quelle est l'attitude du LSAP à ?

Le LSAP qui a tonné dans les jours précédents avec véhémence contre chaque petite infraction est submergée. Est-elle trop faible contre le maire CSV ou ont-ils simplement la flemme?

Ou est-ce le réseau malsain entre les échevins et le « Païperlék asbl »? Le Collège Echevinal prévoit de construire des écoles et des structures d'accueil pour enfants sur le terrain du presbytère et le stationnement existant.

Nous disons NON très clairement à ce projet!

Junglinster a à peine un centre au village, voulons -nous le défigurer maintenant?

Junglinster dispose déjà d'un parking limité, voulons-nous le sacrifier pour un autre morceau du puzzle sans concept?

Nous maintenons notre position: si l'agrandissement des installations de garde d'enfants devrait se révéler nécessaire, alors uniquement sur la propriété à côté de l'école « Loupescht »! Bien que la population est passée de 6000 à 7500 en 20 ans, le nombre d'élèves reste presque constant. Les échevins doivent nous fournir des chiffres qui justifient un bâtiment scolaire ou son expansion.

Nous avons noté avec satisfaction que CSV et LSAP devaient prendre une deuxième fois de l'ordre du jour du projet, afin de clarifier la propriété en toute légalité. À juste titre - même si un accord préliminaire d'achat a déjà été signé.

Une telle politique fait preuve de négligence et d'irresponsabilité !

Si vous êtes intéressé par une politique transparente, honnête et résolument tournée vers l'avenir, le DP, c'est votre parti.

Une raison suffisante pour soutenir massivement la liste du DP le 8 octobre!

MILVUS & LANIUS Un projet-modèle ?

Dans le projet « MëttLënster » se créent les deux premiers bâtiments « Milvus & Lanius, » dans lequel 37 appartements entre 58 et 89m² sont situés. Ces appartements – à louer, mais ne peuvent pas être achetés - sont destinés aux personnes de plus de 60 ans.

Bien que le DP ait toujours soutenu ce projet, nous aurions préféré un projet « Assisted Living », comme cela avait été promis avant les dernières élections par le CSV.

Logement subventionné pour les personnes âgées?

Contre les votes du DP, le prix du loyer a été fixé à 13,5 € par m² (en plus sous-sol et garage), donc une opération sans gains financiers pour la commune.

Notre proposition de 17 € / m² (garage et sous-sol inclus) aurait ramené 48.000 € par an pour les futurs travaux de rénovation et les réparations : refus !

' Nous ne trouvons pas normal que les propriétaires d'une ou plusieurs propriétés peuvent habiter à un taux de location qui est bien inférieur au prix du marché actuel dans notre commune!

' Nous ne trouvons pas normal que les contribuables devront payer à l'avenir pour des réparations car CSV et LSAP ont fixé un prix de location trop bas!

' Nous ne trouvons pas normal que CSV et LSAP n'a pas fourni de critères sociaux pour les personnes à petits revenus!

Un autre projet qui doit être réalisé juste avant les élections, la planification financière est farfelue et non durable. Une telle politique n'est pas celle du DP!